

GEORGES BORDONOVE

FRANÇOIS I^{ER}

1515-1547

PÈRE D'HENRI II



LES

ROIS

QUI ONT FAIT
LA FRANCE

Pygmalion

Extrait de la publication

R

LES
ROIS
QUI ONT FAIT
LA FRANCE

Pendant presque mille quatre cents ans, des rois se sont succédé de manière quasiment ininterrompue sur le trône de France. Ils étaient issus de trois célèbres dynasties, les Mérovingiens, les Carolingiens et les Capétiens. À travers l'épopée tumultueuse de leurs vies et de leurs règnes, où se révèlent des personnalités diverses et parfois controversées, renaissent avec un grand éclat les heures les plus prestigieuses et les plus exaltantes de notre Histoire.

FRANÇOIS I^{ER}

1515-1547



GEORGES BORDONOVE

Lauréat de l'Académie française et de la Bourse Goncourt du récit historique, grand prix des libraires, officier de la Légion d'honneur, Georges Bordonove conte la superbe épopée des rois qui ont fait la France. Refusant les facilités d'une vulgarisation simpliste de l'Histoire, il la clarifie afin d'en mieux traduire les palpitations vraies et les étonnantes analogies avec notre époque.

L'année même de son avènement en 1515, François I^{er} entre dans l'Histoire avec la victoire de Marignan qui lui vaut le glorieux surnom de Roi-Chevalier. Son règne, fertile en événements majeurs, symbolise un nouvel art de vivre, suscité par la Renaissance. Fasciné par l'Italie et par l'Antiquité, il devient le protecteur des arts, le « Restaurateur de l'humaine science », s'entoure de créateurs de génie tel Léonard de Vinci. Il se montre aussi diplomate avisé et législateur perspicace. Humain avant d'être roi, galant homme mais non moins homme de cœur, tolérant par nature, inflexible par raison d'État, il incarne à la perfection la France de la première moitié du XVI^e siècle, alors la plus riche et la plus peuplée des nations de l'Europe.

Pygmalion

Extrait de la publication

Les Rois
qui ont fait
la France

FRANÇOIS I^{ER}
Le Roi-Chevalier

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Les biographies des 54 rois de France

Les Rois qui ont fait la France
par *Georges Bordonove*

Les Précurseurs :

Clovis – Charlemagne

Les Capétiens :

Hugues Capet, le fondateur
Philippe Auguste – Saint Louis
Philippe le Bel

Les Valois :

Jean II le Bon – Charles V – Charles VI – Charles VII
Louis XI – Louis XII – François I^{er} – Henri II – Charles IX
Henri III

Les Bourbons :

Henri IV – Louis XIII – Louis XIV – Louis XV
Louis XVI – Louis XVIII – Charles X – Louis-Philippe

Histoire des Rois de France
par *Ivan Gobry*

Les Mérovingiens :

Clotaire I^{er} – Dagobert I^{er} – Clotaire II

Les Carolingiens :

Pépin le Bref – Louis I^{er} – Charles II – Louis II
Louis III, Carloman et Charles le Gros – Charles III
Louis IV – Lothaire – Louis V

Les Capétiens :

Eudes – Robert I^{er} – Raoul – Robert II – Henri I^{er}
Philippe I^{er} – Louis VI
Louis VII – Louis VIII
Philippe III – Louis X – Philippe V – Charles IV

Les Valois :

Philippe VI – Charles VIII – François II

GEORGES BORDONOVE

Les Rois
qui ont fait
la France

FRANÇOIS I^{ER}

Le Roi-Chevalier



Pygmalion

Pour la commodité du lecteur, les textes cités ont été légèrement actualisés, sans que leur sens et leur saveur aient été dénaturés. En outre, afin de ne pas alourdir le récit, un index biographique donnant sur les principaux personnages les renseignements utiles a été placé à la fin de l'ouvrage.

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 1987 Éditions Pygmalion/Gérard Watelet, Paris

© 2013 Pygmalion, département de Flammarion, pour la présente édition
ISBN : 978-2-7564-0950-4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Première partie

FUMÉES ET GLOIRES D'ITALIE

1483-1515

I

CHARLES VIII

La mort de Louis XI réveilla tous les espoirs, ralluma les mauvais instincts. Le clergé réclamait le rétablissement de la Pragmatique Sanction de Bourges. Les nobles, trop longtemps réprimés par l'Universelle Aragne¹, étaient impatients de se partager le pouvoir et les charges les plus fructueuses. La bourgeoisie, le peuple des villes et celui des campagnes, voulaient une diminution et une répartition plus équitable de l'impôt. Les officiers de la couronne, les principaux conseillers du défunt roi, ceux qui avaient eu sa confiance et qu'il admettait parmi ses familiers, ne songeaient qu'à se maintenir. À l'étranger, les princes s'agitaient. Maximilien d'Autriche n'oubliait pas que Louis XI avait spolié sa femme, Marie de Bourgogne, de l'héritage du Téméraire. Le roi Ferdinand d'Aragon regrettait le beau comté de Roussillon. La situation était donc critique, à l'intérieur comme à l'extérieur. Or Charles VIII, le nouveau roi, n'avait que treize ans. De

1. Voir *Louis XI*, même auteur, même éditeur.

plus, on le disait débile de constitution et d'entendement. Louis XI avait confié la régence du royaume à sa fille Anne de Beaujeu, « la moins folle femme de France », mais il n'avait pas organisé le gouvernement, fixé la composition du Conseil royal, sachant bien que les recommandations des rois moribonds ne servent à rien ! Il n'empêche que, faute d'avoir été délimitée et définie, l'autorité d'Anne de Beaujeu restait incertaine, sujette à contestations. Mais la régente pouvait compter sur l'aide de son mari, Pierre de Beaujeu, véritable éminence grise dont le rôle a été un peu trop minimisé par les historiens. Il présidait la plupart du temps le Conseil. Toutefois, il est difficile d'accorder à chacun des époux la part qui lui revient dans les décisions importantes. D'ailleurs, la régente était la digne fille de son père, avec en plus la séduction. Elle était intelligente et énergique, souple, peu scrupuleuse, réaliste et tenace. Très consciente de sa qualité de sœur aînée du roi et de sa valeur personnelle, elle montrait cependant une inquiétante avidité de pouvoir et une cupidité peu digne de son rang. Quoi qu'il en soit, elle sut assumer la fonction de roi sans en avoir le titre, et détourner l'orage qui menaçait une fois de plus la royauté.

Tout de suite elle se trouva confrontée à une opposition massive, mais double donc divergente : celle des nobles groupés autour de Louis, duc d'Orléans (le futur Louis XII) et de ses cousins, Charles, comte d'Angoulême, et Dunois, comte de Longueville, et celle du tiers état, notamment de la bourgeoisie, classe montante. La régente crut apaiser les esprits en lâchant du lest : elle distribua quelques charges et sacrifices, momentanément, plusieurs conseillers du feu roi bien qu'ils eussent fait leurs preuves. Cette « purge » fit cependant une victime : Olivier Le Daim qui fut pendu au gibet de Montfaucon. La régente avait convoqué les états généraux. L'enjeu de cette réunion était capital : il s'agissait de

Charles VIII

savoir qui l'emporterait, d'Anne de Beaujeu ou de Louis d'Orléans. Les deux compétiteurs tablaient sur la complaisance des députés. Mais, d'emblée, la régente marqua un point : afin de restreindre l'influence de la noblesse, les trois ordres durent élire en commun leurs députés. Ils furent deux cent cinquante à se réunir à Tours, le 15 janvier 1484, et ils représentaient vraiment la nation française dans ses divers clivages. Il est inutile de préciser que la régente comptait de zélés partisans et même des agents fort actifs dans cette assemblée. Ce n'est point par hasard que le chancelier de France, qui était alors Guillaume de Rochefort, condamna, dans son discours d'ouverture, le despotisme du feu roi, les prétendus abus de ses conseillers et promit, au nom de Charles VIII, la restauration de la loi. Il déclara même que ce dernier désirait associer les députés aux réformes qu'il projetait. Ils se mirent aussitôt au travail et se partagèrent consciencieusement la besogne. On leur demandait en somme de rédiger des cahiers de revendications. Louis d'Orléans manqua de perspicacité. Il laissa percer ses intentions un peu trop vite. On comprit qu'il entendait se servir des états généraux pour s'emparer du pouvoir, en évinçant Anne de Beaujeu. L'Assemblée, représentant véritablement l'unité française, ne donna pas dans le piège. Elle refusa de prendre parti. Les députés déclarèrent leur incompétence quant à la composition du Conseil royal. Au surplus, ce que voulait la majorité des représentants, c'étaient une fiscalité plus douce et une meilleure justice. On les avait mandatés pour cela. On parla et on écrivit d'abondance. On se sépara sur de belles promesses, sans avoir obtenu la périodicité des états. La position d'Anne de Beaujeu s'en trouva confortée. Le montant de la taille accordé étant insuffisant (un million deux cent mille livres contre quatre millions levés à la fin du règne de Louis XI), la régente demanda le complément aux états

provinciaux. Bref, sans être entièrement négatif, le bilan des états généraux de 1484 fut modeste. Il ne s'était pas trouvé d'Étienne Marcel pour rallier les mécontents et pour coordonner les efforts. On avait manqué de vrais talents. Jamais la représentation du tiers état n'avait été aussi consistante, ni plus librement désignée. Mais cet ordre, trop nouveau aux affaires, n'était pas encore capable de faire prévaloir sa force. La présence des prélats et des princes gelait les initiatives. Peut-être l'ombre redoutable de Louis XI planait-elle sur l'Assemblée ! Anne de Beaujeu put au moins en tirer une leçon : jamais le tiers état n'appuierait l'action de Louis d'Orléans et de ses séides. Elle avait gagné la première manche.

Louis d'Orléans ne renonça pas à ses projets. Il poursuivit ses intrigues, guettant l'occasion de méfaire. Le duché de Bretagne faisait dissidence. Il s'était abstenu d'envoyer des députés à Tours, affirmant par là son indépendance à l'égard de la couronne. Son vieux duc, François II, était alors dans la main de son favori et trésorier, Landais, fils d'un tailleur de Vitré. Landais haïssait la royauté, mais une partie des nobles bretons le haïssait lui-même en raison de ses origines modestes et de son despotisme. Landais appela Louis d'Orléans à l'aide. Il accourut, sans beaucoup de judiciaire. Nantes devint aussitôt la plaque tournante des complots contre la régente. Louis d'Orléans fut fiancé secrètement à la fille aînée de François II, Anne de Bretagne. Dès lors il prépara ouvertement la guerre. Déjà, dans le peuple, on parlait d'une nouvelle guerre du Bien public. Louis d'Orléans, Charles d'Angoulême et Dunois étaient sûrs de vaincre. Ils crurent diviser l'opinion en inondant le royaume de manifestes. Quel était leur programme ? La diminution des impôts, la répression des abus, une nouvelle réunion des états généraux ! Cependant leurs porte-parole furent éconduits par les municipalités des

Charles VIII

grandes villes, par le Parlement, l'Université et l'Église. Par mesure de prudence les principales forteresses royales reçurent des renforts. Les Bretons firent alors défection : après avoir pendu Landais, ils se réconcilièrent avec la régente. Louis d'Orléans tenta néanmoins sa chance, pour sauver la face et, sinon, par irréalisme. Il dut céder, se soumettre. Il en fut de même de Charles d'Angoulême.

La Guerre folle semblait finie, lorsque l'indocile Bretagne prit la relève. Les nouveaux conseillers de François II ne valaient pas mieux que Landais. Ils convinquirent les états de Bretagne de reconnaître pour seules héritières du duché les deux filles de François II. Ainsi croyaient-ils éviter un conflit successoral qui eût profité à la France. Forts de cette décision, ils négocièrent le mariage d'Anne de Bretagne et de sa sœur avec Maximilien d'Autriche et avec son fils Philippe le Beau. En d'autres termes, ils préféraient que la Bretagne appartînt à un Autrichien plutôt qu'au roi de France. Un mois après, le même Maximilien était élu roi des Romains : son élection ultérieure à l'Empire ne faisait aucun doute. Double échec pour Anne de Beaujeu ! Le vieux duc François II se mourait. On incitait la régente à envahir la Bretagne et à l'annexer. Mais Louis d'Orléans et ses amis veillaient ! Ils nouèrent une nouvelle coalition avec l'appui de Maximilien et d'Henri VII d'Angleterre. La régente fit arrêter leurs complices les plus en vue, dont Commynes, maître du double jeu. Elle réprima une insurrection fomentée en Guyenne et suscita une rébellion des Flamands contre Maximilien : Louis XI n'eût pas mieux fait dans une conjoncture semblable ! Une armée fut envoyée en Bretagne, avec Charles VIII qui avait alors seize ans. La campagne de 1486 ne fut pas décisive. Mais, l'année suivante, le 27 juillet 1487, l'armée royale bien commandée par La Trémouille écrasa les rebelles à Saint-Aubin-du-Cormier. Ce fut cette journée-là que la fière

Bretagne perdit réellement son indépendance. Le duc François II implora la paix. Elle lui fut accordée fort bénévolement, et imprudemment, par Charles VIII ravi de jouer au souverain pour la première fois. Le seul acquis de cette victoire fut la capture de Louis d'Orléans qui fut jeté en prison, et la soumission inconditionnelle de certains de ses comparses, dont Charles d'Angoulême. Toutefois, la situation restait confuse ! La Bretagne avait en effet désormais deux gouvernements dont les vues ne coïncidaient pas : à Rennes, avec la petite duchesse Anne ; à Nantes, avec le maréchal de Rieux. Le conflit breton n'était bien entendu qu'un prétexte pour Maximilien d'Autriche, Ferdinand d'Aragon et Henri d'Angleterre. Des contingents de mercenaires anglais, allemands, espagnols débarquaient en Bretagne. La solde qu'il fallait leur verser acheva de ruiner le pays. Anne de Beaujeu négociait âprement pour éviter une guerre qui, généralisée, l'eût mise en fâcheuse posture. Il lui fallait aussi se méfier des initiatives de Charles VIII, qui devenait un homme et supportait de plus en plus mal la tutelle de sa sœur. Son caractère exalté et instable laissait craindre beaucoup pour l'avenir du royaume. En 1490, Anne épousa par procuration son lointain fiancé, Maximilien, roi des Romains. Imagine-t-on ce que serait devenu le royaume de France si Maximilien avait possédé la Bretagne et recouvré le duché de Bourgogne ? Tout de même les Bretons s'émurent. L'un des prétendants évincés par la duchesse Anne livra Nantes aux Français, en 1491. Le mariage d'Anne de Bretagne avec Maximilien fut tenu pour nul et non avvenu. Il avait été conclu sans l'accord de Charles VIII, donc en violation du droit de suzeraineté. Force fut à la duchesse Anne de s'incliner. Elle épousa Charles VIII le 6 décembre 1491. Le contrat de mariage, supérieurement rédigé par les juristes royaux,

Charles VIII

stipulait qu'en cas de décès de Charles VIII¹ Anne épouserait son successeur, à défaut le plus proche héritier du trône. Ainsi devint-elle reine de France malgré elle. Ce mariage officialisait la fin de l'indépendance bretonne. Il complétait la victoire de Saint-Aubin-du-Cormier.

Ici, il nous faut revenir à Charles d'Angoulême. Naguère Louis XI avait décidé de le marier à la petite Louise de Savoie. Ce n'était certes pas un riche parti, mais l'Universelle Aragne veillait à rogner l'avenir de ses bons cousins d'Orléans. Charles d'Angoulême était le neveu de l'aimable duc-poète Charles d'Orléans. Ce dernier avait rimé les délicates ballades que l'on sait, pendant qu'il était prisonnier en Angleterre à la suite du désastre d'Azincourt. Son frère cadet, Jean, comte d'Angoulême, partageait sa captivité ; il s'était désennuyé en recopiant un manuscrit de Boèce. Afin d'acquitter sa rançon, Charles avait dû sacrifier une partie de ses biens. Il se retira dans son château de Cognac et consacra le reste de sa vie à soulager la misère des pauvres gens. Il mourut en 1465 et son fils, Charles d'Angoulême, prit sa suite. De son côté, Charles d'Orléans avait eu pour fils Louis d'Orléans, qui représentait la branche aînée. Louis XI avait contraint Louis d'Orléans à épouser sa fille, Jeanne de France, princesse d'une rare laideur, par surcroît contrefaite, mais à l'âme haute et au cœur pur. Le but poursuivi par Louis XI était l'extinction des Orléans : il était évident que la pauvre Jeanne ne pourrait avoir d'enfants. Dès lors on comprend l'attitude de Louis d'Orléans à l'égard d'Anne de Beaujeu, trop exacte continuateur de la politique paternelle. On comprend aussi que son cousin germain, Charles d'Angoulême, lui ait emboîté le pas, ne fût-ce que par esprit de famille. Charles n'avait pourtant pas d'ambitions caractérisées.

1. S'il mourait sans enfant.

C'était comme son père un lettré et un amateur d'art, de plus un bon vivant. Il aimait les poètes, les musiciens et les peintres, mais il était aussi fort galant. Il vivait joyeusement dans son château de Cognac, partageant ses faveurs entre deux maîtresses également aimées : Antoinette de Polignac et Jeanne Conte. Il n'aspirait pas à jouer un rôle politique et préférait les caresses d'Antoinette et de Jeanne, les forêts giboyeuses de son comté et l'atmosphère riieuse de la Charente aux honneurs de la cour. Il avait même complètement oublié sa petite fiancée, Louise de Savoie.

Ayant perdu sa mère à cinq ans, Louise avait été élevée par son oncle et sa tante, Pierre et Anne de Beaujeu. Son père, Philippe de Bresse, frère puîné du duc de Savoie, courait l'aventure et ne se souciait nullement de sa fille. D'ailleurs, il pouvait faire confiance à la régente pour lui inculquer de bons principes ! L'enfance, l'extrême jeunesse de Louise furent donc austères, sans doute difficiles, encore aggravées par une position ambiguë. En revanche, intelligente comme elle l'était, elle put observer et prendre de la graine. Elle fut à même d'apprendre, dans son âge le plus tendre, l'hypocrisie et la patience. L'amour que tout enfant porte en lui ne trouvait point chez elle à s'exercer. Anne de Beaujeu dédaignait des épanchements qu'elle estimait indignes d'une princesse. La petite Louise n'était rien, ou presque rien. Elle se savait vaguement promise à un inconnu, ce Charles d'Angoulême qui ne s'informait même pas de sa santé et ne cherchait point à la voir. Charles avait eu le tort de suivre Louis d'Orléans dans ses folles entreprises. Défaits l'un et l'autre, ils ne pouvaient escompter le pardon de la régente. Louis d'Orléans s'en fut, en prison, méditer sur les inconvénients d'une rébellion mal préparée et sur la versatilité des Bretons. La punition de Charles d'Angoulême fut plus légère. La régente voulut bien admettre qu'il s'était

Charles VIII

laissé entraîner par le chef de sa Maison, mais elle se souvint brusquement qu'il avait été fiancé à Louise de Savoie. Charles n'avait aucune envie de se marier ; pourtant il dut accepter Louise, bon gré mal gré. Le mariage fut célébré en février 1488.

Louise était une gamine de douze ans, mais d'un esprit singulièrement délié. Charles avait vingt-huit ans. Il n'entrait pas dans ses vues de modifier l'aimable vie qu'il s'était donnée, même pour obéir aux ordres de la régente ! Cependant Louise n'était pas un si mauvais parti pour le modeste comte d'Angoulême. Elle lui apportait trente-cinq mille livres et la belle seigneurie de Melle, dues à la générosité d'Anne de Beaujeu. Charles installa donc sa petite femme au château de Cognac et, par commodité, lui donna pour gouvernante Antoinette de Polignac. La belle Jeanne Conte ne fut pas délaissée pour autant. Louise de Savoie s'accommoda de cette situation pour le moins scabreuse. Il lui paraissait adroit de gagner l'amitié d'Antoinette. Dès qu'elle fut nubile, elle se mit en devoir de conquérir son mari, déployant des trésors d'ingéniosité, sans chercher pour autant à évincer ses rivales. Tout de suite elle se désola de n'être pas enceinte et, craignant d'être stérile, s'en fut trouver François de Paule, cet ermite autrefois accueilli et installé à Plessis-les-Tours par le feu roi. Ce saint homme passait pour avoir le don de prophétie. Il prédit à Louise la naissance d'un fils qui deviendrait roi. Ce fut une fille qu'elle mit au monde en 1492. Mais quelle fille ! Marguerite d'Angoulême qui, après avoir été duchesse d'Alençon, deviendra reine de Navarre et sera l'auteur de l'*Heptaméron* ! En 1494, Louise était à nouveau enceinte et priait le Seigneur de lui donner le fils tant attendu, le futur roi de France ! Quelque trente ans plus tard, elle notait dans son *Journal* : « François, par la grâce de Dieu, roi de France, et mon César pacifique, prit la première expérience de lumière mondaine à

François I^{er}

Cognac, environ dix heures après-midi 1494, le douzième jour de septembre. »

Petites causes, grands effets, c'est raison de le dire, puisque le futur François I^{er} naquit en somme de la Guerre folle et de l'inflexible volonté d'Anne de Beaujeu. En cherchant à dissocier le parti d'Orléans, elle avait procuré un héritier au trône ! Mais, à cette époque, qui pouvait imaginer que le fils de Charles d'Angoulême, rebelle repent, coifferait la prestigieuse couronne de France ? À la vérité personne, hormis sa mère, cette petite Louise qui ne cessera jamais de croire au grand destin de son César.

II

LA CONQUÊTE DU ROYAUME DE NAPLES

A lors que le futur François I^{er} suçait le lait de ses deux nourrices, Louise Frouyne et Andrée Lignage, de grands événements se déroulaient. Il n'en parvenait que des échos assourdis à la petite cour de Cognac, où l'on menait délicieuse vie ! Charles VIII s'était enfin libéré de la tutelle d'Anne de Beaujeu. Il voulait régner par lui-même, se tailler un grand destin. En avait-il les moyens ? Les témoignages des ambassadeurs s'accordent à souligner son manque d'application, son inaptitude à traiter les affaires. Il était cependant instruit, mais la lecture des romans de chevalerie égarait son jugement. C'était une sorte de Don Quichotte couronné, non dénué de qualités mais sans esprit de suite. La passion du moment l'emportait en lui sur toute autre considération, il rêvait d'être un héros. Ses favoris, Étienne de Vesc et Guillaume Briçonnet, flattaient ses dangereuses manies. La politique économique de Louis XI portait ses fruits : le royaume était prospère et le trésor bien garni. Impatient de jouer un grand rôle, Charles VIII se mit

en tête de conquérir le royaume de Naples, appartenant pour l'heure à Ferdinand I^{er} d'Aragon, il prétendait que celui-ci n'était qu'un usurpateur, car la couronne de France détenait des droits sur ce royaume. Dans son esprit quelque peu fumeux, la reconquête du royaume de Naples n'était qu'un point de départ. À partir de cette base logistique, il projetait de reconquérir Constantinople et se voyait déjà Basileus ! Pour soutenir ces chimères, les légistes tentèrent de justifier nos droits sur Naples. Ce royaume avait appartenu au frère de saint Louis, Charles I^{er} d'Anjou. La seconde maison d'Anjou (sortie de Jean le Bon) en revendiquait la possession. Deux reines de Naples (Jeanne I^{re} et Jeanne II) testèrent en faveur des ducs d'Anjou. Ces testaments étaient fortement contestés par la maison d'Aragon, en tout cas contraires à la constitution du royaume. Pour autant les Anjou ne renoncèrent pas à leurs prétentions. Le dernier d'entre eux, Charles du Maine, avait légué ses biens et ses droits à Louis XI. Ce dernier avait trop à faire pour se soucier de Naples et se lancer dans l'aventure italienne. Il ne pouvait cependant se désintéresser de l'Italie, mais se contentait d'arbitrer les conflits entre les États composant la péninsule. L'argumentation des légistes français manquait de solidité. Elle manquait aussi d'opportunité. Maximilien d'Autriche était furieux. Le mariage de Charles VIII avec la duchesse Anne le frustrait doublement. Il y perdait personnellement la Bretagne. Quant à sa fille, Marguerite d'Autriche, elle y perdait un mari. Fiancée dès son plus jeune âge avec le dauphin, elle avait été élevée à la cour de France, selon l'usage. Bien plus, les Français avaient occupé l'Artois et la Franche-Comté constituant la dot de Marguerite ! Maximilien rameuta l'opinion contre la France. Il s'assura l'alliance d'Henry VII d'Angleterre. Les Anglais débarquèrent à Calais en octobre 1492 et s'en furent assiéger Boulogne.

La conquête du royaume de Naples

Au lieu de forcer le blocus, on acheta leur départ pour la somme de 745 000 écus d'or. Peu après, les troupes de Maximilien occupèrent Arras et pénétrèrent en Franche-Comté. Il ne réclamait plus seulement la restitution de la dot de sa fille, mais tout l'héritage de Charles le Téméraire, en particulier le duché de Bourgogne. La cour de France était divisée. Charles VIII s'opiniâtrait. Les difficultés, au lieu de l'amener à réfléchir, exacerbèrent sa volonté. Après Naples et Constantinople, ne s'était-il pas mis en tête de conduire une grande croisade européenne et de délivrer Jérusalem ! Étienne de Vesc et Guillaume Briçonnet l'encourageaient dans cette voie ; c'était pour eux le plus sûr moyen de conserver sa faveur et d'écarter leurs rivaux. Mais enfin le passage en Italie risquait de provoquer un conflit général et même une coalition contre la France. Il fallait avoir les mains libres, c'est-à-dire s'assurer la neutralité de nos adversaires potentiels. Ils surent convaincre le jeune roi de consentir les sacrifices nécessaires. On négocia le traité de Senlis avec Maximilien. On lui rendit sa fille, l'Artois et la Franche-Comté, et on lui abandonna le Charolais en prime. Le roi d'Aragon donnait aussi des inquiétudes. Par le traité de Barcelone on lui rendit la Cerdagne et le Roussillon, et même le protectorat de la Navarre. Ainsi la politique de Louis XI sur nos frontières de l'est et sur les Pyrénées se trouvait ruinée par l'aveuglement de son fils. La sagesse eût été de poursuivre la guerre contre Maximilien, de remettre la main sur la Flandre. Il était incapable, financièrement et militairement, de résister à la France. Charles VIII venait de perdre une magnifique occasion d'être un grand roi. Mais on lui faisait croire qu'il avait remporté une victoire diplomatique ! La neutralité de Maximilien et du roi d'Aragon autorisait, certes, toutes les espérances. À vrai dire, le passage en Italie aurait pour seul effet de déplacer le centre d'un conflit qui paraissait inévitable ! Charles VIII n'avait

pas l'esprit de calcul ; il n'entraît pas dans ces considérations de haute politique. Au surplus les Italiens l'appelaient à l'aide. Ludovic le More, duc de Milan, ne lui avait-il pas offert son alliance contre Naples ? En réalité, la plupart des États italiens nous étaient hostiles et Venise, à son habitude, se réservait. La neutralité de Maximilien, celle du roi d'Aragon, si chèrement payées, paraissaient au surplus douteuses. Tout laissait prévoir qu'en cas de revers l'un et l'autre la dénonceraient. La mort du roi de Naples, Ferdinand I^{er}, survenue le 25 janvier 1494, précipita la décision de Charles VIII. Louis d'Orléans, rentré en grâce, occupa Gênes avec un corps de troupe. Le roi gagna Lyon, où l'armée se concentrait. C'était à coup sûr la plus belle armée d'Europe, avec sa gendarmerie groupée en compagnies d'ordonnance, son infanterie nombreuse et son train d'artillerie. Elle franchit les Alpes au col du Mont-Genève. Le 9 septembre 1494, elle était à Asti. Charles VIII tomba malade ; il ne restait déjà plus d'argent pour payer les subsistances et solder les mercenaires ; on faillit rebrousser chemin, renoncer. Mais le roi se rétablit promptement et la marquise de Montferrat engagea ses bijoux pour contracter un prêt. On marcha sur Pavie. Après avoir sollicité l'appui de Charles VIII, Ludovic avait travaillé contre lui. Il fut trop heureux de se soumettre. De Pavie, on se dirigea vers Pise, ville sujette de Florence, impatiente de recouvrer son indépendance. Les Florentins avaient chassé leur duc, Pierre II de Médicis, à l'instigation de Savonarole qui réclamait à grands cris la venue des Français. Charles VIII fit dans cette cité une Entrée quasi d'imperator. Après quoi, on marcha sur Rome. Charles VIII exultait ; il vivait dans un songe et se voyait l'égal de ces conquérants dont il avait la tête farcie. Ce n'était même pas une guerre, en dépit de quelques escarmouches ; c'était à peine une promenade militaire ! Partout on accueillait Charles en libérateur.

La conquête du royaume de Naples

En réalité, l'enthousiasme des Italiens se proportionnait à la force de notre armée. Ils applaudissaient au passage du nouveau César monté sur son cheval de bataille et paré d'une somptueuse armure. Mais, quand ils pouvaient l'approcher, ils s'étonnaient de sa petitesse et de la laideur de son visage anguleux. Ils ne tardèrent pas non plus à déceler les points faibles de son belliqueux entourage. Le pape Alexandre VI Borgia régnait alors sur Rome, ne prenant même pas la peine de dissimuler ses mœurs dissolues ni son désir d'assurer une fastueuse carrière à ses enfants naturels. L'approche des Français le fit trembler, non pour les États du Saint-Siège, mais parce qu'il redoutait la réunion d'un concile gallican qui l'eût jugé et déposé. Il s'empressa de traiter avec Charles VIII. Décidément personne ne résistait au roi de France ! Le 22 février 1495, celui-ci entra à Naples, désertée par son nouveau roi, Ferdinand II. Les forteresses féodales qui jalonnaient le royaume tombèrent une à une. Le roi distribua titres et domaines à ses familiers, cependant que l'on s'efforçait, maladroitement, d'organiser la conquête. Les Français se comportaient en pillards. En pleine irréalité, Charles VIII s'extasiait devant les palais, les merveilleux jardins. On faisait main basse sur les œuvres d'art, usant, abusant des droits du vainqueur. Les Napolitains se mirent à détester les Français.

Il y avait plus grave : Maximilien d'Autriche et Ferdinand d'Aragon, en dépit de leur promesse de neutralité, intriguèrent avec Venise et les potentats italiens. Une ligue antifrançaise fut signée en mars 1495. Elle groupait Maximilien, Ferdinand d'Aragon, Isabelle de Castille, Alexandre VI Borgia, Ludovic le More et la Sérénissime République. La surprise fut totale pour Charles VIII et pour ses conseillers qui se croyaient d'habiles diplomates et n'étaient guère plus que des apprentis. En France, où le pouvoir était assumé par

Pierre de Beaujeu nommé « lieutenant général du royaume », l'émotion fut à son comble. On craignait une guerre générale, l'invasion des Allemands et des Espagnols. Charles VIII dut se résoudre à repasser les Alpes. Encore perdit-il du temps à faire une Entrée factice dans sa capitale napolitaine. Il crut aux serments de fidélité qui lui furent prêtés, nomma Montpensier vice-roi et partit à regret. Ces braves Napolitains ne l'avaient-ils pas salué du titre de César Auguste ? Mais, depuis que l'empereur Néron hantait leurs rivages embaumés, ils avaient vu passer tant de monarques, tant de conquérants d'un jour ! Pour Charles VIII, le voyage de retour fut plus hâtif et moins glorieux que ne l'avait été l'aller. L'armée de la ligue, commandée par le marquis de Mantoue, tenta de lui barrer la route, Charles VIII esquaiva Florence, trop peu sûre. La rencontre eut lieu à Fornoue (juillet 1495), où, pour la première fois, les coalisés éprouvèrent ce qu'était « la furia francese ». Le roi, en cote violette semée de croisettes, son cheval Savoie caparaçonné de même, se tailla la réputation d'un preux. En réalité, la bataille fut indécise ; chacun des deux partis put s'attribuer la victoire. Il n'en reste pas moins que sept mille Français enfoncèrent en une seule charge trente mille ligueurs. La route des Alpes était ouverte. Maximilien envoya un renfort de dix mille Allemands. Ils ne firent rien d'utile. De leur côté, les Français attendirent en vain le passage d'une troupe qui eût permis de redresser la situation. Le 15 octobre, Charles VIII reprenait la route de France avec les survivants de Fornoue et un énorme convoi transportant les œuvres d'art achetées ou pillées pendant l'expédition ! Ce que contenaient ces innombrables caisses, c'était l'amorce de la Renaissance française. Ces statues, ces tableaux, ces orfèvreries, ces étoffes resplendissantes serviraient désormais de modèles aux artistes de notre pays. Ils allaient révolutionner la mode

La conquête du royaume de Naples

et le goût. Quant au roi, il revenait littéralement « italiannisé ». Faute de mieux peut-être, son rêve était désormais de transporter en France les palais où il avait vécu ! Cependant de dures réalités l'attendaient. La guerre avait ruiné le trésor. Il fallut inventer des expédients, infliger aux villes des emprunts forcés, garantis sur les revenus du royaume de Naples. Comme on pouvait s'y attendre, les Napolitains se prenaient à regretter leur roi légitime, Ferdinand II, et se révoltaient contre les occupants. Le vice-roi Montpensier ne disposait que de dix mille hommes pour faire face à la rébellion. Il résista pendant dix-huit mois, puis dut se résoudre à capituler. Le royaume de Naples était perdu ! Charles VIII avait lâché la proie pour l'ombre, car, pendant son absence, Maximilien n'avait cessé de marquer des points. On apprit que l'infante d'Espagne Juana (la future Jeanne la Folle) venait d'épouser Philippe le Beau, fils de Maximilien. Ce mariage préparait l'encerclement de la France, la terrible puissance de Charles Quint. Obnubilé par les mirages d'Italie, Charles VIII ne renonçait à rien et préparait déjà sa revanche. Il est vrai que la péninsule était devenue pour les grandes puissances une terre exposée en proie. Elle avait longtemps fait illusion, mais l'expédition de Charles VIII avait révélé ses divisions, ses incroyables faiblesses, ses rivalités mortelles de ville à ville, de prince à prince. Elle devançait les autres nations par un épanouissement artistique vraiment exceptionnel, par son luxe, et par la beauté de ses monuments, mais, au plan de l'évolution politique, elle retardait de plus d'un siècle. C'était un agglomérat d'États féodaux dépourvu de pouvoir central. D'où la soudaine convoitise de Maximilien et de Ferdinand d'Aragon. Charles VIII se crut un maître en signant avec l'Espagne un traité de partage de l'Italie. Les préparatifs recommencèrent. Le pape Alexandre VI Borgia penchait à nouveau pour la France. Déjà, de l'autre

côté des Alpes, on attendait le second passage des Français...

À Cognac, la vie s'écoulait fort doucement. Marguerite et François d'Angoulême grandissaient en compagnie de leurs sœurs naturelles : Madeleine, qui était la fille d'Antoinette de Polignac et Souveraine, fille de Jeanne Conte. Le prolifique Charles d'Angoulême coulait une existence heureuse entre une épouse indulgente et deux maîtresses attirées. Il se souciait peu des « fumées » d'Italie et n'enviait point le sort de Louis d'Orléans. Il chassait, banquetait, écoutait ses poètes et ses musiciens, ravi d'être ce qu'il était : bon esprit et bon vivant. La mort vint mettre brusquement fin à cette vie délectable. Charles mourut d'un refroidissement, probablement d'une broncho-pneumonie, le 1^{er} janvier 1496. Louise de Savoie le soigna avec un dévouement exemplaire, presque anormal en ce milieu, comme « eût pu faire la plus pauvre femme ». Elle était à son chevet jour et nuit, sans penser à prendre de la nourriture. On enterra Charles dans la cathédrale d'Angoulême, près de son père. Il laissait une veuve inconsolable et deux orphelins : Marguerite âgée de trois ans et demi et François qui avait seize mois. Charles avait légué à sa femme l'usufruit de ses biens, en lui confiant la garde de ses enfants. Louise n'avait alors que dix-neuf ans. Or il fallait avoir vingt-cinq ans pour exercer la tutelle. Le chef de famille, Louis d'Orléans, saisit le Conseil royal. Il obtint aisément d'être nommé tuteur de Marguerite et de François. En fait, l'obligation de Louise se limita à lui rendre compte de l'emploi de ses revenus. Rien ne fut donc changé au château de Cognac. La comtesse Louise conserva près d'elle Antoinette de Polignac et les serviteurs du défunt Charles. Elle s'occupa même de l'éducation des petites bâtardes. Toute son affection, elle la reportait désormais sur ses enfants, principalement sur son fils. Il est peu de dire qu'elle l'adora : il

La conquête du royaume de Naples

fut le soleil de sa vie ! Charles l'avait initiée aux arts, en lesquels d'ailleurs il ne voyait sans doute que la parure de la vie. Elle aimait la lecture et la musique. C'était pour l'époque un esprit cultivé. C'était surtout une tête politique, mais cela son entourage l'ignorait. Son père, Philippe de Bresse, hérita du duché de Savoie. Elle ne songea point à le revoir. Ne l'avait-il pas abandonnée naguère ? D'ailleurs, il acheva vite son aventureuse carrière, puisqu'il mourut en 1497.

En avril 1498, elle apprit la mort de Charles VIII. Le jeune roi s'était tué en heurtant un linteau de porte au château d'Amboise. Cette nouvelle fit sur Louise l'effet d'un coup de tonnerre ! Charles VIII ne laissait pas d'enfants. Ses deux fils, Charles et Charles-Orland, étaient morts en bas âge. Celui qui lui succédait était donc son plus proche parent : Louis, chef de la maison d'Orléans. L'ancien rebelle de la Guerre folle, le captif de Saint-Aubin-du-Cormier, devenait le roi Louis XII ! Ce dernier, marié par force à la malheureuse Jeanne de France, n'avait pas non plus d'enfants. L'héritier présomptif de la couronne était désormais François d'Angoulême. Le César en herbe devenait le second personnage du royaume. C'était pour sa mère le premier sourire du destin, mais aussi le début de tribulations infinies, de la plus exténuante succession d'espoirs et de déceptions. Mais cette femme énergique et subtile désespéra-t-elle jamais de l'avenir ? Cessa-t-elle un instant de croire que son fils était né roi ? Cette conviction mystérieuse conféra son véritable sens à sa vie.

III

LOUIS XII

En femme avisée, Louise s'en fut trouver le nouveau roi. Il avait été sacré à Reims, le 27 mai, et s'intitulait dorénavant roi de France et de Jérusalem, duc de Milan. On en pouvait déduire sans crainte d'erreur qu'il relèverait les droits non seulement de la maison d'Anjou, mais ceux des Orléans. Il reçut fort gracieusement la comtesse d'Angoulême, lui fit don de plusieurs seigneuries et octroya une pension à François d'Angoulême. En contrepartie, il exigea que le second personnage du royaume vécût désormais à la cour, bien entendu avec sa mère et sa sœur. Louise de Savoie dut s'incliner devant la volonté royale, encore que la perspective de quitter sa bonne ville de Cognac et le pays charentais la chagrînât. C'était sa liberté qu'elle aliénait, pour servir les intérêts de François.

À la fin de l'été, elle partit donc pour Chinon, où résidait Louis XII. François fut désormais traité en héritier du trône. Le roi lui donna pour gouverneur Pierre de Rohan, maréchal de Gié. En vérité, la présence près de Louise d'Antoinette de Polignac et du fidèle chambellan Saint-Gelais le déconcertait un peu.

Louis XII

Saint-Gelais n'était pas sans mérite, mais il manifestait peut-être une assiduité excessive à l'égard de la jeune veuve. Le maréchal de Gié le congédia sans ménagement et emmena les Angoulême à Blois, puis à Amboise qui devint la résidence définitive de François. Ce château, qui avait appartenu à Charles VII et que Louis XI avait agrandi, Charles VIII l'avait prodigieusement transformé. On y travaillait depuis 1492. Il n'était pas encore achevé à la mort du jeune roi. Les ouvriers et leurs maîtres désertèrent le chantier. Mais tel quel Amboise constituait une résidence incomparable, dont les puissantes murailles surplombaient la Loire, dont les gracieuses fenêtres s'ouvraient sur un paysage d'îles plantées de peupliers.

Louis XII habitait Blois. Il avait fort à faire. Son premier objectif fut d'épouser la reine veuve, Anne de Bretagne, mais il était marié. Or, on se souvient que le contrat de mariage entre Charles VIII et la duchesse stipulait que, faute d'héritier, celle-ci devrait convoler avec son successeur. Anne aimait par-dessus tout son duché, mais il ne lui déplaisait pas de rester reine de France. Elle accepta de se fiancer secrètement avec Louis XII, avant même l'annulation du mariage avec Jeanne de France. Puis elle regagna la Bretagne, où elle se comporta en souveraine. L'annulation du mariage fut assez facile à négocier. Le pape Alexandre VI prêta une oreille complaisante aux offres de Georges d'Amboise, ami et conseiller du roi. Il avait besoin de la France. La procédure infligée à la pauvre Jeanne, que l'Église a sanctifiée, fut assez ignoble. Jeanne continuait d'aimer ce mari qui la méprisait et la haïssait en raison de sa laideur et de ses infirmités. À la fin de 1498, César Borgia, fils d'Alexandre VI, vint en France apporter la décision d'annulation au roi et le chapeau de cardinal à Georges d'Amboise. Suivant les accords passés avec le pape, Louis XII lui octroya le duché de Valentinois

et le maria. Jeanne se retira à Bourges et fonda le couvent des Annonciades. Quant au roi, dès le 8 janvier 1499, il épousait la duchesse-reine au château de Nantes. Dans le contrat de mariage, qu'il accepta de signer par amour pour sa chère Bretonne, celle-ci conservait la pleine souveraineté sur son duché. Il comptait bien qu'elle lui donnerait promptement un dauphin. En compensation, peut-être, il fit don à François d'Angoulême du duché de Valois provenant de l'ancien patrimoine des Orléans. À cette époque, la reine Anne ne détestait pas encore Louise de Savoie. Son mariage s'annonçait heureux. Elle était pleine d'espoir. Sans partager la passion du roi, elle éprouvait pour lui de l'affection et, surtout, elle était certaine d'exercer une grande influence politique. À vrai dire, elle pensait moins à la grandeur de la France qu'à l'indépendance de la Bretagne et, chez elle, la partialité l'emportera souvent sur la raison.

Louis XII préparait activement son passage en Italie. Il revendiquait l'héritage du Milanais, du chef de sa grand-mère, Valentine Visconti, fille de Galéas Visconti. Depuis lors, les Visconti avaient été dépossédés du duché de Milan par les Sforza. Louis XII considérait ces derniers comme des usurpateurs. C'était le patrimoine des Visconti qu'il réclamait. Inutile de souligner l'inanité d'une telle prétention, d'autant que le Milanais relevait de l'Empire et que les Sforza en avaient bel et bien été investis. En réalité, le Milanais n'était qu'un prétexte. Louis XII cherchait à devancer ses compétiteurs éventuels, en particulier Maximilien d'Autriche. Il commença à assurer ses arrières en négociant des traités de non-belligérance avec l'Angleterre et l'Espagne. Ses ambassadeurs parvinrent en outre à dissocier les Habsbourg. Philippe le Beau prit position contre son père, Maximilien ; il accepta même de se reconnaître vassal de Louis XII pour la Flandre,

Louis XII

l'Artois et le Charolais. Nos envoyés traitèrent avec les Suisses, avec les rois du Danemark, de Norvège et de Suède, puis, non sans difficulté, avec Venise. Ludovic le More tablait sur son alliance avec Maximilien, mais il était si peu sûr que bientôt l'empereur l'abandonna. Bref, il resta seul en face du roi de France et de ses alliés. Il faut reconnaître que, sur le plan diplomatique, l'opération avait été supérieurement menée. Au contraire de Charles VIII, Louis XII n'avait pas cédé un pouce de territoire pour contracter ses alliances. Il avait même recouvré la suzeraineté sur la Flandre, ce qui n'était certes pas une mince chose ! Sur le plan militaire, il eut le même succès et s'assura les services de Trivulce, sans doute le meilleur condottiere de la péninsule.

La conquête du Milanais fut aisée, presque trop ! Toutes les entreprises en Italie débutaient de la sorte, et cette facilité abusait les vainqueurs. Rien n'y était pourtant jamais acquis. Les victoires n'y avaient point de suites durables. Le duché de Milan paraissait capable de résister. Mais, après la reddition de quelques places dont les garnisons furent passées au fil de l'épée, la terreur paralysa les soldats de Ludovic le More. Ce dernier abandonna Milan et s'enfuit en Allemagne. Louis XII confia le gouvernement du Milanais à Trivulce et rentra glorieusement en France. La campagne avait duré moins de trois mois (août-octobre 1499). On aura noté que, si Louis XII était naturellement porté à l'indulgence et à la mansuétude, il usait parfois de cruauté. Pendant l'absence du roi, Trivulce commit de graves maladresses et indisposa les Milanais. Ludovic le More avait trouvé refuge auprès de l'empereur Maximilien. Grâce à ce dernier, il put lever une troupe de lansquenets allemands et suisses. Quand il rentra dans son duché, en février 1500, ses peuples l'acclamèrent. Il reprit Milan, Côme et Novare dans les semaines qui

suivirent. Pour Louis XII, tout était à recommencer ! Il remplaça Trivulce par La Trémoille et nomma le cardinal d'Amboise lieutenant général en Milanais, en lui accordant les pleins pouvoirs. Bientôt les deux armées se trouvèrent en présence dans les environs de Novare. Mais les Suisses qui étaient au service de Ludovic le More et ceux qui servaient le roi de France refusèrent de se battre. La Trémoille négocia. On répugnait à livrer le duc de Milan, mais on consentait à le laisser capturer, ce qui nuançait la trahison ! Ludovic s'était enfermé dans Novare et La Trémoille s'appêtait à donner l'assaut lorsque la garnison se rendit. Ludovic fut découvert déguisé en simple soldat et conduit en France sous bonne garde. Louis XII ordonna de le transporter de Lyon à Loches dans une cage de fer. Ludovic mourut en prison, en 1508 ; nul ne plaignit son infortune : il avait trahi trop de monde. Georges d'Amboise paracheva l'organisation du Milanais qui fut doté d'un double gouvernement, civil et militaire, et d'un conseil analogue au Conseil royal, au sein duquel les Français avaient bien entendu la majorité. Ces dispositions étaient empreintes de sagesse. Elles montraient à l'évidence que Louis XII considérait la conquête du Milanais comme définitive, et, de fait, s'il avait borné là son ambition, il avait des chances sérieuses de conserver ce duché qui lui rapportait un revenu de sept cent mille livres ! Mais, en dépit d'une réputation flatteuse, Louis XII n'était guère plus réaliste que Charles VIII et que ses aïeux d'Orléans. De plus, le cardinal d'Amboise préparait en secret son élection au pontificat. Ce prélat politique était homme à sacrifier les intérêts du royaume à son ambition. Une fois de plus, non la dernière, la facilité avec laquelle on avait reconquis le Milanais, la promptitude de la chute de son dictateur, Ludovic le More, abusèrent les Français sur leurs moyens. Un analyste sérieux eût compris

que cette victoire était factice, Ludovic ayant été trahi par les Suisses et abandonné par les siens. Qu'en outre elle aiguïait l'appétit des grandes puissances et les inciterait, inévitablement, à se tailler une part du gâteau ! Que la pauvre et superbe Italie, faute d'avoir su faire l'union et se donner un monarque, ne pouvait avoir d'autre destin que d'être conquise, perdue, reconquise, lambeau par lambeau, par l'Espagne, la France et l'Empire, que d'être un enjeu et un perpétuel champ de bataille où se videraient des querelles qui ne la concernaient en rien. À la cour de France, dans l'entourage du roi, le parti belliciste dominait. Trop de jeunes seigneurs brûlaient d'en découdre, de se tailler une réputation glorieuse, conforme à l'idéal chevaleresque. Le mirage italien obsédait ces têtes brûlées. Il y avait aussi les cupides et les ambitieux. Mais le goût des aventures l'emportait et, faut-il le souligner, le royaume de France était le premier d'Europe par sa démographie et son économie ; il regorgeait de forces inemployées. Il eût fallu quelque Louis XI autoritaire et subtil pour démêler le vrai du faux, et voir clair dans une situation internationale d'une complexité extrême. Or, contrairement à l'idée reçue, Louis XII manquait de jugement et il se souciait modérément des intérêts propres de son royaume. Depuis qu'il avait accompagné son prédécesseur en Italie, il était obnubilé par la péninsule. Les cruels échecs de Charles VIII auraient dû le rendre circonspect. Il crut pouvoir réussir et commit une lourde faute. Par le traité de Grenade (en 1500), il s'entendit avec Ferdinand d'Aragon pour partager le royaume de Naples. C'était mettre le doigt dans l'engrenage, inquiéter sans profit l'empereur, oublier surtout que Philippe le Beau, fils de Maximilien, avait épousé l'infante Juana, fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille ; qu'en conséquence tôt ou tard l'Empire et l'Espagne auraient partie liée !

Ni le roi Louis XII ni ses diplomates n'étaient à la hauteur de la situation ; le machiavélisme n'était pas leur fait. Le cardinal d'Amboise lui-même, bien qu'il eût l'esprit passablement retors, ne pouvait que s'égarer dans le labyrinthe italien. On se lança donc dans cette nouvelle conquête fort légèrement. L'armée française quitta le Milanais au début de l'été 1501, passa par Rome et s'empara en un tournemain du royaume de Naples, cependant que Frédéric, le roi détrôné, était expédié en France et que les Espagnols occupaient la Pouille. La coexistence des Français et des Espagnols posa de sérieux problèmes, comme il était prévisible. On se supportait, tout en se détestant. Le partage du royaume napolitain nécessita des négociations infinies, chacun s'efforçant de duper l'autre. Dans la péninsule, la situation se dégradait, insensiblement. Nous étions les alliés du pape, mais, à Milan, le cardinal d'Amboise préparait ouvertement son élévation au pontificat. Ce qui n'empêchait point le fils d'Alexandre VI, César Borgia, d'arrondir à son profit, croyait-il, les États pontificaux. Florence s'alarmait, réclamait la protection du roi de France. Louis XII se rendit à Milan en 1502, tenta de remettre de l'ordre, rognait les griffes de César Borgia, mais laissa le cardinal d'Amboise à son poste, alors qu'il était le principal fautif. À Naples, c'était le duc de Nemours qui commandait. Il manquait de maturité pour dominer la situation. Le feu couvait sous la cendre ; il n'embrasa pas tout de suite le royaume, mais alluma des brûlots ici et là. Les disputes avec les Espagnols se changèrent en conflit larvé, puis en guerre ouverte. Guerre chevaleresque, anachronique, procédant des tournois et rappelant à s'y méprendre les extravagances des siècles antérieurs ! Ce fut une succession désordonnée de défis, de combats singuliers, de duels aux conséquences stériles et funestes. Il n'y eut, pendant des mois, ni plan ni stratégie d'aucune sorte.

Louis XII

On cherchait l'exploit individuel. On rivalisait d'audace. Bayard se battit à mort contre l'Espagnol Sotomayor. Il prit part au fameux combat des Onze, renouvelant le combat des Trente dans la lande bretonne : « Bois ton sang, Beaumanoir ! » Il y gagna son surnom de « chevalier sans peur et sans reproche ». On en vint aux batailles rangées et, là, nos turbulents et intrépides seigneurs eurent constamment le dessous. Le vice-roi Nemours ne savait où donner de la tête. Ce que voyant, Louis XII consentit un effort exceptionnel. Une forte armée passa les monts. À ce moment Alexandre VI mourut. Le cardinal d'Amboise avait la tiare à portée de main. Il détourna l'armée de son but, l'envoya à Rome afin d'intimider le conclave. Ce coup de force irrita les prélats. Georges d'Amboise dut se désister en faveur de Pie III qui fut élu et ne vécut pas un mois. Il eut pour successeur le cardinal de La Rovère qui prit le nom de Jules II et fut sans doute le plus antifrançais de tous les souverains pontifes. Amboise n'avait obtenu qu'un titre de légat ; le royaume de Naples était perdu pour Louis XII. Après avoir succombé à Garigliano, les Français retraitèrent vers Gaète qui dut capituler en janvier 1504. En mars, Louis XII signait avec l'Espagne une trêve par laquelle il renonçait au royaume de Naples. Il garda rancune à ses lieutenants, non pas au cardinal d'Amboise, dont cependant la responsabilité était manifeste. Comprit-il qu'en fin de compte il avait été la dupe de Ferdinand d'Aragon ? La position de la France en Italie et en Europe avait culminé lors de la chute de Ludovic le More. La perte du royaume de Naples entamait son prestige. Louis XII s'accrocha d'autant plus à la possession du Milanais. Connaissant les prétentions de l'empereur Maximilien sur l'Italie, il crut manœuvrer supérieurement en fiançant le futur Charles Quint avec

Claude de France, sa fille première-née. Claude recevrait en dot la Bretagne, Naples et Milan, sauf s'il naissait un dauphin. Périlleux engagement ! Louis XII ne doutait plus d'obtenir l'investiture du duché de Milan, en échange de ces bons procédés. Il croyait par là conforter sa conquête. Maximilien était un velléitaire, mais aussi un maître fourbe. Il accepta l'accord mais retarda l'investiture autant qu'il le put. De son côté, Louis XII n'était guère plus loyal car, par une déclaration secrète, datée du 30 avril 1500, il avait par avance annulé la promesse de mariage et ordonné que, s'il décédait sans héritier mâle, Claude devait épouser son cousin François de Valois. Cependant, en 1504, le mariage de Claude et de Charles était confirmé par le traité de Blois : Louis XII ajoutait même à la dot de sa fille le duché de Bourgogne, les comtés d'Asti et de Blois, le protectorat de Gênes. Maximilien lui accordait l'investiture du Milanais à ce prix exorbitant.

La même absence d'une ligne politique ferme et suivie, les mêmes volte-face spectaculaires caractérisèrent les dix années qui lui restaient à vivre. Certes l'Italie était un guêpier sans pareil. Toutefois, on peut expliquer différemment les incohérences apparentes du roi. Il n'avait jamais été un homme robuste et il est probable que des excès de jeunesse avaient prématurément consumé ses forces. Il souffrait d'hémorragies internes et suivait un régime alimentaire très strict. Il avait manqué mourir plusieurs fois. Les fatigues, les tracas s'ajoutant à l'âge, il devenait influençable. À quarante-trois ans, c'était déjà presque un vieillard ! Il faut souligner aussi l'influence redoutable d'Anne de Bretagne, admettre que, dans sa haine à l'encontre de François de Valois et de sa mère, elle fut l'artisan passionné du mariage de sa fille Claude avec le futur Charles Quint. Cette Bretagne notamment qu'elle n'avait pu apporter en dot à Maximilien, elle la donnerait

Louis XII

à son petit-fils, croyant par là sauver l'indépendance de son duché.

Cependant, la Bretagne contre l'investiture de l'hypothétique Milanais, il y avait là de quoi rêver ! Mais il faut aussi tenir compte des fluctuations de la politique impériale, de ses progrès constituant pour la France un péril accru et obligeant Louis XII à des improvisations hasardeuses. Tous ces événements préparaient le règne de François I^{er}, d'où leur exceptionnel intérêt.

IV

LA TRINITÉ D'AMBOISE

Au château d'Amboise, assurément la plus belle demeure royale après Blois, la vie s'écoulait fort aimablement. Louise de Savoie acceptait la tutelle du maréchal de Gié avec bonne grâce, malgré le congédiement brutal de Saint-Gelais. Elle savait dissimuler ses sentiments, s'adapter aux circonstances, tout en poursuivant son but avec obstination. Elle s'accommodait de Gié, comme elle l'avait fait de Charles d'Angoulême, son volage époux. Le gouverneur prenait son rôle très au sérieux. Il exécutait ponctuellement les instructions de Louis XII. On le voyait pourtant à la table des Angoulême. Cette familiarité donnait à jaser. Ce fut à cette époque que se forma pour jamais cette trinité d'Amboise, composée de la mère et de ses deux enfants. Il est peu de dire que ces trois êtres s'aimaient : ils n'étaient qu'un seul cœur en trois personnes ! Ainsi, dès son plus jeune âge, François fut-il adoré comme un dieu par deux femmes. Non qu'il fût, comme on l'a souvent écrit, un enfant gâté, mais sa mère et sa sœur le traitaient déjà en roi. Elles lui communiquèrent cette certitude qu'il accéderait un jour

La trinité d'Amboise

au trône. Rien n'est plus important pour le destin d'un homme que la confiance d'une mère accordée ainsi dès l'enfance. La sorte d'exaltation qu'elle éveille dans l'esprit et le cœur durera toute la vie, traversant les échecs et les déboires sans en être atténuée pour autant. Louise de Savoie apprit à son fils à croire en lui-même. Jamais il ne se désespéra de la fortune, fût-ce aux pires moments de son règne, et jamais ne l'abandonnera cet optimisme souriant où s'exprime la force d'une âme bien trempée ! Mais, avant qu'il ne devînt un homme, quelles inquiétudes pour Louise de Savoie ! Et d'abord il y avait la reine Anne de Bretagne, acharnée à barrer la route au jeune César. Les deux femmes n'avaient pas été tout de suite ennemies. En 1499, la peste ou plutôt l'obscur maladie que les médecins qualifiaient ainsi par ignorance réapparut dans la ville d'Amboise. Louise de Savoie emmena ses enfants au château de Romorantin, qui lui appartenait. Anne était enceinte. Louis XII guerroyait alors en Italie. Elle se réfugia à Romorantin pour fuir l'épidémie. Louise lui fit bon visage. La reine n'avait pas encore compris que la comtesse d'Angoulême la haïssait. Qu'elle donnât naissance à un dauphin, François de Valois eût perdu sa qualité d'héritier présomptif de la couronne, c'est-à-dire en fait son importance ! Ce fut une fille qui vint au monde. On la baptisa Claude. Anne était un peu déçue, mais enfin elle pouvait espérer que son second enfant serait un fils. C'était précisément ce que Louise de Savoie redoutait. Le maréchal de Gié partageait ses craintes. Sachant combien la santé de Louis XII était fragile, il avait d'ores et déjà fait son choix et misé sur François de Valois, un peu trop ostensiblement... Louise était plus circonspecte. À chaque grossesse de la reine, elle connaissait les mêmes insupportables angoisses, se posait la même lancinante question : sera-ce un fils ? Anne eut sept enfants, dont cinq ne vécurent pas. Il ne

lui resta que deux filles : Claude (qui devint reine de France) et Renée (qui devint duchesse de Ferrare). À mesure que ses forces s'épuisaient, elle percevait la mauvaise joie de sa rivale dont les compliments et les sourires ne pouvaient l'abuser. Sur les sentiments que Louise de Savoie éprouvait, ces quelques lignes extraites de son *Journal* ne laissent aucun doute : « Anne, reine de France, à Blois, le jour de sainte Agnès, 21 de Janvier, eut un fils ; mais il ne pouvait retarder l'exaltation de mon César, car il avait faute de vie. En ce temps, j'étais à Amboise, dans ma chambre, et le pauvre monsieur qui a servi mon fils et moi en très humble persévérance, m'en apporta les premières nouvelles. »

Ce *Journal*, au demeurant fort bref, éclaire la psychologie de son auteur. Louise y nota ce qu'elle estimait important : « Le premier jour de janvier 1496, je perdis mon mari. » C'est là toute l'oraison funèbre du joyeux Charles d'Angoulême. Certes, Louise aime sa fille Marguerite, mais on perçoit bien que François est le préféré, l'objet de toutes ses pensées. On lit par exemple, non sans étonnement : « Le 24 d'octobre 1502, le petit chien Hapeguai, qui était de bon amour, et loyal à son maître, mourut à Blévé. » Elle eût voulu garder François près d'elle, veiller sur sa sécurité, sur sa santé ; elle tremblait sans cesse. Il était plein de vie et le maréchal de Gié entendait en faire un homme et un chevalier. Selon l'usage chez les gentilshommes, il le mit à cheval dès sa sixième année. « Le jour de la conversion de saint Paul, note Louise, 25 de janvier 1501, environ deux heures après midi, mon roi, mon seigneur, mon César et mon fils, auprès d'Amboise, fut emporté au travers des champs par une haquenée que lui avait donnée le maréchal de Gié, et le danger fut si grand que ceux qui étaient présents l'estimèrent irréparable. Toutefois Dieu, protecteur des femmes veuves et



François I^{er} dans toute sa majesté, vers 1535.
(Jean Clouet, Musée du Louvre, Paris)



© akg-images / Erich Lessing

François I^{er} à cheval, vers 1540. (Attribué à Jean Clouet, Galerie des Offices, Florence)



© akg-images / Erich Lessing

François I^{er} fut un grand protecteur des arts. Ici, Antoine Macault lui lit sa traduction française des trois premiers livres de Diodore de Sicile. Le roi est entouré de sa cour. (Parchemin, Musée Condé, Chantilly)

Extrait de la publication